

Retrouver ses ancêtres dans les archives des hôpitaux

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

Dans cet article, nous allons voir **comment retrouver nos ancêtres dans les archives des hôpitaux**

Et pour cela, nous allons voir les différents registres à utiliser pour :

- retrouver un ancêtre hospitalisé, ainsi que les causes de son hospitalisation,
- retrouver le décès d'un ancêtre,
- en apprendre plus sur ses conditions de vie durant son séjour à l'hôpital.

Retrouver un ancêtre hospitalisé et les causes de son hospitalisation

Tout d'abord, les archives hospitalières contiennent des **registres de population** qui vont nous permettre de **retrouver un ancêtre hospitalisé**, ainsi que les causes de son hospitalisation.

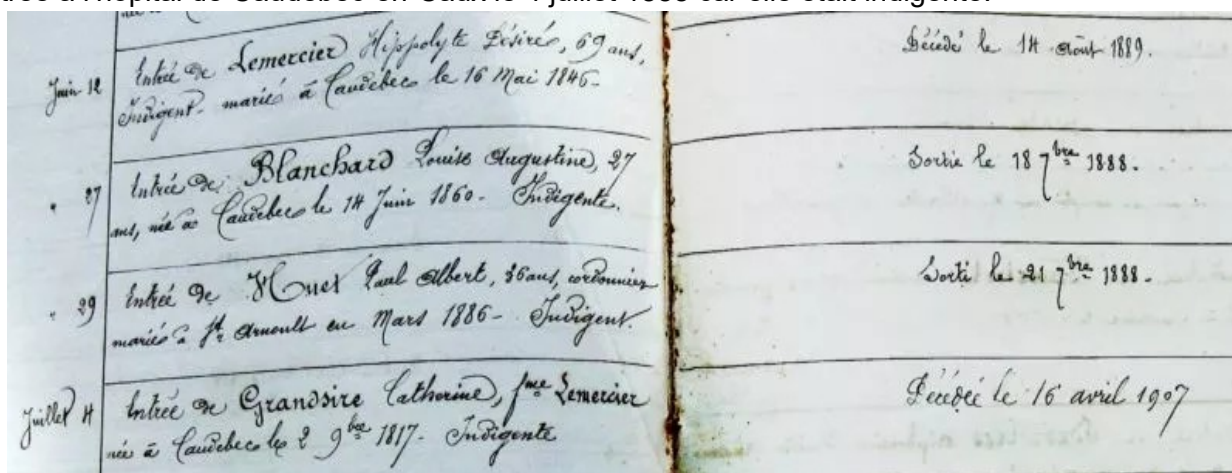
Pour cela, il existe 3 types de registres de population :

- les registres d'entrées et de sorties
- les répertoires d'entrées et de sorties
- les états nominatifs annuels

Les registres d'entrées et de sorties

Les **registres d'entrées et de sorties** répertorient de façon chronologique toutes les admissions à l'Hôpital, avec souvent quelques informations concernant l'état civil du patient, ainsi que son motif d'admission.

Par exemple, le registre ci-dessous m'a appris que mon ancêtre Catherine GRANDSIRE est entrée à l'hôpital de Caudebec-en-Caux le 4 juillet 1888 car elle était indigente.



Registre des entrées et sorties de l'hôpital pour l'année 1888

Généralement, les registres d'entrées plus anciens sont davantage renseignés et donnent plus de détails sur les circonstances d'une admission.

Par exemple, sur le registre ci-dessous de l'année 1792, on apprend que Louise LETAIGRE, 14 ans, a été admise le 24 avril car « ses parents sont pauvres, ne peuvent contribuer à sa dépense et désireraient qu'elle fut instruite de la religion ».

Retrouver ses ancêtres dans les archives des hôpitaux

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

Répertoire alphabétique des Noms des Malades.

NUMÉROS DU REGISTRE des ENTRÉES.	NOMS	PRÉNOMS.
1347	Menniot	Marie
1366	Mathieu	Stimme Frédéric
1373	Morisset	Joseph
1397	Moreau	Veuve Delarue Victor
1412	Martin	Jean François
1442	Mas	Salomon
1444	Masse	Veuve Chiquet Marie
1463	Manqin	Marie Emilie

Registres des entrées de l'Hôpital de la Pitié (Paris, 1857)

Grâce à ce numéro d'admission, j'ai pu retrouver très rapidement mon ancêtre dans le registre des entrées.

Remarque : ces répertoires n'existent pas pour tous les hôpitaux. On les retrouve systématiquement dès qu'un hôpital a une certaine taille. Par contre, ils n'existent pas pour les petits hôpitaux ruraux qui n'avaient pas beaucoup de patients (comme celui de Caudebec-en-Caux).

Les états nominatifs annuels

Les **états nominatifs annuels** donnent, pour chaque année, la liste des personnes admises à l'hôpital, avec leurs dates d'entrée et de sortie, leur âge, et leur catégorie d'admission.

Par exemple, le document ci-dessous répertorie tous les « vieillards et infirmes indigents » admis à l'Hospice de Caudebec-en-Caux durant l'année 1862.

Retrouver ses ancêtres dans les archives des hôpitaux

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

N° D'ORDRE.	NOMS et PRÉNOMS.	SEXE. (homme, per- son, femme ou filie)	AGE.	NOMS ET PRÉNOMS des PÈRES ET MÈRES.	LIEUX de NAISSANCE.	DATES		JOURS du DÉCÈS.	NOMBRE DE JOURNÉES.				TOTAL.
						DE L'ENTRÉE.	DE LA SORTIE.		1 ^{re} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	
1862. = Vieillards et Infirmes indigents.													
Hommes.													
x	Leuray (Hogues)	Homme	77	X									365
x	Musson (Jean-Antoine)	Homme	73	X									365
x	Sind (Philippe)	Homme	62	X									365
x	Leval (Joseph-Alexandre)	Homme	70	X									365
x	Marin (Sébastien)	Homme	63	X									365
x	Cautier (Jean-Alexandre)	Homme	75	X									40.
x	Grasbes (Louis)	Homme	72	X									246.
x	Laorigne (Jean-François)	Homme	65	X									365
x	Leval (André)	Homme	76	X									365
										Etotal		2,811	

Extrait des états nominatifs de l'Hospice de Caudebec-en-Caux pour l'année 1862

Pour nous généalogistes, ces états nominatifs présentent la même utilité que les répertoires d'entrées et sorties, à savoir : retrouver rapidement un ancêtre quand on ne connaît pas sa date d'hospitalisation.

Cependant, ils n'existent pas systématiquement. On les retrouve surtout dans les petits hôpitaux qui n'avaient pas de répertoires alphabétiques des entrées et des sorties

Retrouver le décès d'un ancêtre

Les archives hospitalières contiennent également des **registres de décès**.

Ces registres de décès sont distincts des registres de décès de l'état civil. Ce sont des registres propres à l'hôpital, et leur grand avantage est qu'ils donnent toujours la cause du décès.

Par exemple, les registres de décès de l'hôpital de la Pitié indiquent que mon ancêtre Jean-François MARTIN est mort suite à une bronchopneumonie :

De Vingt-huit février 1857

N° 221

L. nommé **Martin Jean-François** âgé d'environ 80 ans, profession de **Lauré** cellulaire, époux
 veuf de **Dénise Marguerite** M. d
Martin, natif de **Quilmes** canton de **Leval** département de **Meuse**, demeurant habituellement à
Leval département de **Saône-et-Loire** Coligny Montferrat 309 121 Arrondissement.

Est entré à l'Hôpital de la Pitié de cette commune le 25 février 1857.
 Et y est décédé aujourd'hui Vingt huit février mil huit cent cinquante sept à huit heures du matin
 de **Athanasie** L. Ce décès a été déclaré à M. l'Officier de l'Etat-Civil de cette commune, par moi **Directeur** soussigné,
 conformément à l'article 80 du Code civil, et dans le délai prescrit.

Registre des décès de l'Hôpital de la Pitié (Paris, 1857)

Retrouver ses ancêtres dans les archives des hôpitaux

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

Retrouver des informations sur un ancêtre

Enfin, les archives hospitalières contiennent différents registres permettant de retrouver plus d'informations sur nos ancêtres, ainsi que sur leurs conditions de vie dans l'hôpital.

En effet, les archives hospitalières contiennent :

- des **registres de délibérations**
- des **correspondances au sujet des patients**
- des **règlements intérieurs**

Les registres de délibérations

Les **registres de délibérations** reprennent toutes les décisions prises lors des réunions de la Commission Administrative de l'hôpital.

Beaucoup de ces délibérations concernent les travaux entrepris dans l'hôpital et la gestion des affaires courantes. Mais parfois, elles concernent aussi les demandes d'admission pour des enfants assistés ou des personnes indigentes (y compris les demandes qui n'ont pas été acceptées).

Les correspondances au sujet des patients

Les archives des hôpitaux peuvent également contenir des **correspondances au sujet des patients**. Le plus souvent, il s'agit de demandes d'admission faites par un membre de la famille ou encore par le maire de la commune.

Bien sûr, ces lettres n'existent pas systématiquement pour chaque patient, mais quand on a la chance d'en retrouver, ce sont de véritables mines d'informations avec plein de détails.

Par exemple, dans une lettre que j'ai retrouvée, il est question d'un patient « qui a perdu la tête et qui se sauve la nuit tout nu ».

Les règlements intérieurs

Enfin, on retrouve dans les archives hospitalières de nombreux **règlements** qui permettent de connaître la vie quotidienne de nos ancêtres durant leur séjour à l'hôpital.

Par exemple, on pourra retrouver :

- les règles de vie de l'hospice
- le régime alimentaire des patients
- les conditions de travail des pensionnaires valides
- l'organisation des services religieux

Par exemple, j'ai découvert les travaux que mes ancêtres indigents devaient faire chaque jour à l'hôpital de Caudebec en Caux. J'ai aussi appris qu'ils avaient droit à un litre de cidre chaque jour.

Retrouver les archives des hôpitaux de vos ancêtres

Où retrouver les archives hospitalières ?

Dans le cas général, on retrouve les archives hospitalières aux Archives Municipales ou aux Archives Départementales :

- aux Archives Municipales, elles sont classées dans la **série Q**.
- aux Archives Départementales, elles sont classées dans la **série H-dépôt**.

Remarque La série H est la série des institutions religieuses de l'Ancien Régime. Les archives hospitalières ont été classées initialement dans cette série, car les premiers hôpitaux étaient administrés par des organisations religieuses, au nom de la charité.

Retrouver ses ancêtres dans les archives des hôpitaux

(article tiré du site aupresdenosracines.com)

Par ailleurs, les archives hospitalières ne sont presque jamais numérisées. Pour les rechercher, il faudra donc toujours se rendre sur place.

Le cas particulier de la ville de Paris

Pour la ville de Paris, les archives hospitalières sont conservées par les **Archives de l'AP-HP** (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris).

De plus, tous les registres communicables de plus de 150 ans sont numérisés et accessibles sur [le site internet de l'AP-HP](#).

Vous pouvez donc rechercher tous vos ancêtres jusqu'à la guerre de 1870. Par contre, pour les archives communicables plus récentes, il faudra se rendre sur place, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

Délais de communicabilité

De façon générale, le délai de communicabilité des archives hospitalières est de 120 ans. Ce délai permet de protéger le secret médical des personnes encore en vie.

Pour les registres concernant des personnes décédés, le délai de communicabilité est ramené à 25 ans.

Il est donc possible de consulter un registre hospitalier de décès de 1995, mais pas un registre d'entrées de 1920.